

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2021**

L'an deux mil vingt et un, le trois Février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Villers-Saint-Frambourg - Ognon légalement convoqué le vingt-huit janvier deux mille vingt-et-un, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Laurent NOCTON, Maire.

## **Etaient présents :**

Mme C. PÉRON-LECLERCQ, MM : F. CLEREL, C. LECLÈRE, Adjointes au Maire  
Mmes : A-M JOASSIM, C. BESSOU, L. de LAPLAGNOLLE, J. DE LOMBARDON, M. MAQUENNEHAN, et  
MM : R. ARENSBERG, P. BRYCHCY, E. DARRAS, J-P DETIENNE, L. GUARNERI, formant la majorité des membres en exercice.

## **Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Emilie DELATTRE-BONAMY donne pouvoir à Mme Juliette de LOMBARDON,  
Mme Virginie HOUGRON donne pouvoir à Mme Coralie BESSOU, Mr Géraud MADELAINE donne pouvoir à Francis CLEREL

**Absent excusé :** M. Yves MENEZ

**Absente :** Mme Aurélie LECLERE

**Secrétaire de séance :** Mme Coralie BESSOU



## **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 13 janvier 2021.
3. Demande de subvention au département pour l'installation de 5 caméras supplémentaires.
4. Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique.
5. Questions diverses :
  - Station biométhane à Mont-l'Evêque



### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme Coralie BESSOU en qualité de secrétaire de séance.

### **2. Approbation du compte-rendu de la séance du 22 juin 2020**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 13 janvier 2021.

### **3. Demande de subvention au département pour l'installation de 5 caméras supplémentaires**

L'objectif de cette démarche est de poursuivre la lutte contre les troubles à la tranquillité publique et les phénomènes délinquants touchant directement la population, en sécurisant certains lieux particulièrement exposés. Le système de vidéo protection représente, dans ce sens, un véritable outil de sécurisation, qui facilite le travail d'enquête des forces de sécurité et le taux d'élucidation des affaires traitées.

CONSIDÉRANT que des subventions peuvent être accordées, pour la création ou l'extension des systèmes de vidéo protection,

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Oise au titre d'une subvention Aides aux Communes pour l'installation de cinq caméras supplémentaires.

Montant Vidéo protection 26 178,53€ H.T.

Subvention Départementale 39% 10 209,63€ H.T.

Financement communal : 15 968.90€ H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité DECIDE

- D'autoriser le maire à signer le devis pour l'extension de vidéo protection d'un montant de 26 178,53€ H.T.

- De solliciter à cet effet une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise

- De s'engager en cas d'attribution à réaliser ce projet et d'inscrire au budget de la commune, les sommes nécessaires à sa réalisation.

#### **4. Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique**

Monsieur le Maire expose :

Le Conseil Départemental de l'Oise propose une convention de partenariat avec les bibliothèques des communes de moins de 2 000 habitants afin de favoriser un aménagement équilibré et attractif du territoire. Cette convention tient compte de l'évolution des missions des bibliothèques permettant ainsi d'accompagner au mieux l'équipe pour faciliter, à l'ensemble des publics, l'accès à la lecture.

La médiathèque départementale assure notamment auprès des bibliothèques de l'Oise une expertise technique et de conseil, développe les collections, accompagne la professionnalisation des personnels salariés et bénévoles, offre des services de ressources numérique ou encore soutient l'action culturelle sur les territoires.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette convention de partenariat qui permettra d'accéder à l'ensemble de ces services.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité DECIDE

D'autoriser le maire à signer la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique avec le Département.

#### **5. Questions diverses :**

##### • Station biométhane à Mont-l'Evêque

GRDF sollicite la commune pour enterrer sur son territoire une conduite de transport de gaz en provenance de Mont-L'Evêque et à destination de Pont Sainte Maxence. Actuellement aucun profit pour la commune n'est envisageable, alors qu'il pourrait être souhaitable de solliciter un raccord pour la commune. Les conseillers municipaux sont partagés sur le sujet. Une réunion explicative par GRDF est sollicitée.

• A Ognon, la pose d'un panneau STOP à l'angle du carrefour venant de Barbery semble difficile à mettre en œuvre par manque de place ou de visibilité.

• La mairie signale qu'elle n'est pas partie prenante des contrats d'entretien des fosses sceptiques envoyés par la société ACM Ricbourg.

• Un sondage a été envoyé aux habitants afin de localiser les canalisations d'eau à ramoner prioritairement, en attendant l'installation d'une unité de déferrisation.

• La commune et les propriétaires terriens sont sollicités par des compagnies de téléphonie mobile afin d'implanter une antenne relais.

• Un fossé bouché doit être nettoyé et curé entre Ognon et la D26.

- Une parcelle à la Roue qui Tourne, derrière le transformateur électrique, n'est pas entretenue. Un courrier sera envoyé à l'agriculteur exploitant ladite parcelle.
- Il est signalé un incident avec un chien de garde à Ognon. Il est rappelé que la mairie a une convention avec une société de ramassage d'animaux errants, il convient alors de la contacter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

**Le Maire**  
**Laurent NOCTON**



**Le Secrétaire de Séance**  
**Coralie BESSOU**

A black ink handwritten signature, appearing to be "Coralie Bessou", written in a cursive style.